

essentiellement pour la défense contre la "menace" nucléaire chinoise, mais manifestement capable d'assurer aussi une certaine protection contre une attaque soviétique limitée. En mars 1969, le président Richard Nixon reformule le programme ABM américain qui, initialement tout au moins, protégera désormais les polygones de lancement de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) plutôt que la protection des grandes villes.

Entre-temps, l'Union soviétique s'est enfin déclarée prête, en mai 1968, à négocier des limitations d'armes stratégiques. Retardées par l'invasion de la Tchécoslovaquie et l'élection d'un nouveau président américain, les négociations — bientôt connues sous l'acronyme "SALT" — ne s'ouvriront pas avant novembre 1969.

LES DISPOSITIONS DU TRAITÉ

Le Traité issu de ces pourparlers fut signé à Moscou le 26 mai 1972 et est entré en vigueur le 3 octobre 1972; il interdit à chacune des parties de déployer un système ABM qui couvrirait l'ensemble de son territoire. Il autorise cependant l'implantation d'un système ABM autour de la capitale nationale et d'un deuxième système autour d'un polygone de lancement d'ICBM. Cette disposition permettra aux États-Unis d'achever à Grand Forks (Dakota du Nord) l'aménagement du complexe Safeguard, dont la construction était pratiquement terminée, et leur laissera l'option d'installer une ceinture ABM autour de la ville de Washington. Il leur faudra cependant démanteler un deuxième polygone ABM en cours de construction à la base aérienne de Malmstrom au Montana, et renoncer à créer deux polygones supplémentaires dont la réalisation avait déjà été autorisée. L'URSS pourra maintenir la ceinture Galosh autour de Moscou et réaliser un deuxième polygone d'ICBM à au moins 1 300 kilomètres de là. Cette distance, stipulée dans le Traité, vise à empêcher la création d'une zone effective de défense régionale. Chaque polygone ne peut posséder plus de 100 lanceurs ABM et missiles intercepteurs. Des restrictions subsidiaires limitent le nombre, l'emplacement et les performances des radars, afin d'empêcher la constitution d'une base pour un réseau national de défense; d'autres interdisent le transfert à tout autre État de systèmes ABM ou de leurs éléments, ainsi que leur déploiement en dehors du territoire national des parties.

D'autres importantes dispositions concernant le respect du Traité et la vérification constituent des précédents utiles pour de futurs accords sur les armements stratégiques. C'est ainsi qu'il est interdit expressément à chaque partie de "faire obstacle aux moyens techniques nationaux de vérification de l'autre partie", par exemple les satellites de reconnaissance. Le Traité prévoit la création d'une commission consultative permanente devant se réunir au moins deux fois par an

pour examiner les questions relatives à la mise en oeuvre et au respect des dispositions du Traité. Bien qu'il soit conclu pour une durée illimitée, le Traité est sujet à réexamen tous les cinq ans. Comme de coutume en matière de limitation des armements, chaque partie peut se retirer moyennant un préavis de six mois si elle décide que "des événements extraordinaires, en rapport avec l'objet du . . . Traité, ont compromis ses intérêts suprêmes".

À la conférence au sommet qui s'est tenue à Moscou en juin 1974, les deux parties ont signé un protocole au Traité ABM afin de limiter encore le déploiement des défenses antimissiles à un seul polygone dans chaque pays. Chaque partie peut choisir une fois entre la défense de sa capitale et celle d'un polygone d'ICBM. En d'autres termes, l'URSS pourrait démanteler la ceinture Galosh entourant Moscou pour la reconstruire autour d'un polygone d'ICBM, tandis que les États-Unis pourraient renoncer au polygone de Grand Forks pour défendre la ville de Washington. En fait, les États-Unis ont abandonné le système défendant le polygone d'ICBM en 1976, peu après qu'il fut devenu opérationnel, arguant que la défense d'une si petite partie de leurs forces nucléaires ne justifiait pas une telle dépense. Ils n'ont jamais exercé l'option de construire une ceinture ABM autour de Washington. Depuis lors, le seul système ABM opérationnel est celui qui protège Moscou et qui, ayant été modernisé et perfectionné, est désormais au même niveau technique que l'ancien système américain.

ÉVALUATION DU TRAITÉ

Certains partisans du désarmement ont reproché au Traité ABM de promouvoir l'accroissement des arsenaux autorisés, puisqu'il autorise chacun des signataires à construire un système de plus. Comme on l'a vu, aucune des deux parties n'a exercé cette option, l'une et l'autre y ayant renoncé par un protocole signé deux ans plus tard. Tout au contraire, le Traité comporte une mesure effective de désarmement puisque le deuxième polygone Safeguard a été démantelé bien avant qu'il ne fût techniquement périmé. Par ailleurs, l'accord a amené une réduction concrète du nombre de systèmes en projet, y compris ceux qui étaient déjà autorisés, en tout cas aux États-Unis, et peut-être en Union soviétique, bien que rien ne le garantisse.

Selon d'autres critiques, les États-Unis n'auraient jamais pu construire de grands systèmes de défense contre les missiles balistiques, ne serait-ce qu'en raison de l'opposition du Congrès. On pourrait se perdre en conjectures sur le cours qu'auraient suivi les événements en l'absence du Traité ABM. Certes, le niveau des forces nucléaires offensives a augmenté de